

A PROPOS ...

 ... du programme
Services Civiques à Point d'eau


Depuis septembre 2017, des personnes se sont engagées en service civique à Point d'eau, l'accueil de jour grenoblois qu'elles fréquentaient auparavant comme « accueillies ». Cette expérimentation a enrichi l'accueil de postures complémentaires à celles des salariés et bénévoles déjà engagés. « Découvrir plein de choses pour ma vie », « se remettre dedans », « accueillir comme on aurait aimé être accueillis », « rencontrer d'autres personnes et faire un lien chouette », « ramener des gens qui avaient plus trop envie de venir », avoir un « rôle de convivialité » : tout cela produit des changements pour les « jeunes » comme pour l'association.

A suivre !

Contact : pointdeau.jeunes@gmail.comPour plus d'information : www.pointdeau.org.

LA MRIE INTERVIENT



- 23 novembre 2018, à Marcoux (42)
Rencontre « Pauvreté et précarité en rural : des clefs pour comprendre et agir », organisée par Cap Rural



- 23 novembre 2018, à Lyon (69)
Séminaire de réflexion « Quelles approches pour observer quelle(s) jeunesse(s) ? », organisé par la PFOSS



- 14 décembre 2018, à Péronnas (01),
Matinée d'échanges « Alimentation plaisir et alimentation équilibrée : comment accompagner les personnes en situation de précarité ? » organisée par l'Adessa

DES ARTICLES, PUBLICATIONS ET SITES
QUI NOUS ONT PLU

- Pascale Dietrich-Ragon, *Aux portes de la société française. Les personnes privées de logement issues de l'immigration*, Population 2017/1 (Vol. 72), p. 7-38
- Véronique Blanchard et Mathias Gardet, *Mauvaise graine, deux siècles d'histoire de la justice des enfants*, Editions Textuel, 2017
- Véronique Blanchard et Mathias Gardet, *Mauvaises filles, incorrigibles et rebelles*, Editions Textuel, 2016

Pour plus d'infos : www.mrie.org

TRAVAUX EN COURS



LAHSO

Le travail portant sur les points de vue des locataires accompagnés par le dispositif PLACE est abouti, il ouvre de nouvelles perspectives d'études à mener sur les enjeux de santé mentale, de partage du secret entre professionnels et de compétences pour l'accompagnement dans le logement d'abord.

Le Foyer Notre Dame des Sans Abri

A la Halte de Nuit, une période d'observation et d'échanges avec les personnes accueillies et les professionnels, a permis de décrire ce qui fait sens pour que la dignité soit au cœur des conditions d'accueil. Au Centre Gabriel Rosset, un travail est en cours depuis un an sur le recueil des besoins des passagers en vue de la démolition-reconstruction du CGR (plusieurs phases d'entretiens et questionnaires). Un travail avec la branche insertion du Foyer est en cours de réflexion.

Le Booster de Saint-Jean

Depuis février 2018, la Mrie accompagne de près l'entreprise à but d'emploi Emerjean, créée dans le cadre de l'expérimentation TZCLD, en valorisant le "faire ensemble" avec les salariés ex-chômeurs de longue durée pour avancer et développer les activités utiles au territoire...

Les Escales solidaires d'Habitat et Humanisme Rhône

La Mrie accompagne la mise en place de ces lieux expérimentaux en créant des espaces de recul (debriefing, formation-action) par rapport à la pratique quotidienne des bénévoles et "passagers" des Escales. A suivre, au fil des questions qui émergent !



14 rue Passet - 69007 Lyon
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94
e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org
Directrice de la publication : Annaïg ABJEAN
Création graphique : Nicole CRAIPEAU

DES MOTS POUR...

 ... Se mobiliser face à la pauvreté,
aux côtés de ceux qui la vivent

 Annaïg Abjean,
Directrice de la MRIE

Il y a peu, le gouvernement a présenté un « plan pauvreté ». Des intentions et des priorités politiques ont été clarifiées même si des éléments, notamment financiers, restent à préciser. Des acteurs institutionnels et associatifs se sont déjà positionnés, pour souligner autant le sérieux que les impensés de ce plan. La MRIE a été interpellée par la formule du Président qui a parlé à cette occasion de « choc de participation ». Quels que soient les dessous de cette formule, à la MRIE nous avons envie de l'entendre, et de la mettre à l'épreuve des faits. Certes, depuis une quinzaine d'années, la légitimité de la participation des personnes en situation de précarité n'est plus à démontrer ; pour autant les modalités de cette participation sont encore à gagner chaque jour : comment faire pour que cette participation soit réelle et ne reste pas qu'un alibi ? Comment faire pour qu'elle se réalise au bénéfice des personnes, et pas seulement au bénéfice des dispositifs ? Comment faire pour qu'elle nous fasse progresser tous, individuellement, mais surtout collectivement ?

Ce que nous avons appris ces dernières années, c'est que la participation ne se gagne pas seulement autour de tables de réunion : elle se gagne tout autant en faisant concrètement des choses ensemble. Nous avons appris aussi que les personnes en situation de pauvreté contribuent

déjà beaucoup mais que leur contribution est peu visible : un allocataire du RSA qui héberge une personne après son expulsion, une habitante d'un quartier populaire qui garde les enfants de sa voisine pour lui permettre de travailler la nuit, une travailleuse pauvre en zone rurale qui emmène tous les matins un jeune dans sa voiture pour lui permettre de suivre les sessions de la garantie jeunes à la mission locale, un jeune en galère qui choisit de faire un service civique pour être utile quitte à gagner moins, une femme en hébergement d'urgence qui informe une autre à la rue sur les lieux ressources à qui elle peut s'adresser pendant la journée.

Autant de contributions réelles à la solidarité nationale, contributions bien trop peu reconnues. Or, la participation ne se construit pas hors-sol, sinon elle est au mieux éphémère, au pire factice : elle se construit précisément à partir de ces contributions-là.

Le « choc de participation » ce peut être d'apprendre à voir ces contributions existantes, d'apprendre à les encourager, et d'apprendre à mobiliser les personnes à partir des contributions qu'elles se sont choisies. C'est ce que tente modestement la MRIE depuis un certain temps, et c'est une voie qui nous semble prometteuse pour nous mobiliser tous, face à la pauvreté. ■



AU SOMMAIRE

L'ARTICLE du MOIS p2

 LOGEMENT D'ABORD
ET SANTÉ MENTALE

L'ACTU de la MRIE p4

A propos...

 ... du programme Services
Civiques à Point d'eau

La MRIE intervient...

23/11/2018 - Rencontre
« Pauvreté et précarité en rural :
des clefs pour comprendre et agir »
23/11/2018—Séminaire de réflexion
« Quelles réflexions pour observer
quelle(s) jeunesse(s) ? »
14/12/2018 - Matinée
d'échanges « Alimentation plaisir
et alimentation équilibrée : comment
accompagner les personnes en
situation de précarité ? »

Travaux en cours

LAHSO
Le FNDSA
Le Booster de Saint-Jean
Les Escales solidaires d'Habitat et
Humanisme Rhône





LOGEMENT D'ABORD ET SANTÉ MENTALE

La MRIE aux côtés des acteurs engagés
dans le champ du logement et de la santé mentale

Depuis 2017, sur les territoires de la Métropole de Lyon, et à Chambéry en Savoie, la MRIE accompagne les acteurs impliqués dans le « logement accompagné » et le « logement d'abord », qui peuvent intégrer plus ou moins directement la question de la santé mentale. Ces expérimentations s'inscrivent dans un changement de paradigme, souhaité par les pouvoirs publics et par différents acteurs. On passerait ainsi d'un long « parcours en escalier » (hébergement d'urgence, puis d'insertion, puis logement) à un logement individuel comme droit accessible à tous immédiatement, avec si besoin un accompagnement ajusté aux difficultés des personnes.

Dans ce cadre, PLACE (Partenariats pour un Logement Accompagné et Contre l'Exclusion) réunit LAHSO, Grand Lyon Habitat, Intermed, France Horizon et l'AVDL pour accompagner des personnes dans l'accès au logement (en évitant l'hébergement social ou en aidant à la sortie d'un CHRS), et des personnes locataires risquant une expulsion. Il s'agit de démêler les enjeux complexes des situations de locataires menacés d'expulsion où s'agrègent une grande précarité, des enjeux de santé mentale et d'addictions, de santé physique, de protection de l'enfance, de situation administrative...

Toi(t) d'abord, dispositif de la SASSON, permet quant à lui d'investir des logements du parc privé en visant un bail glissant, sous forme d'ACT (appartements de coordination thérapeutique) et en utilisant aussi l'intermédiation locative (IML) et de l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL), pour accompagner au plus près de leurs besoins des personnes très isolées aux situations variées : grands exclus, sortants de prison, souffrant de pathologies psychiatriques, locataires expulsés du parc social.

La MRIE a réalisé une étude du vécu de locataires accompagnés PLACE et a suivi le stage d'A. Schmid (master 2 sciences sociales, Université de Savoie) à Toi(t) d'Abord. Et pour lire plus largement ces expérimentations, il nous paraît utile de faire le lien avec les observations conduites à la Halte de Nuit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, car ce maillon de l'hébergement nourrit aussi notre regard sur les enjeux du logement d'abord et ceux d'une entrée par la « santé mentale ».

Un accueil en urgence à la nuitée y est proposé depuis janvier dernier, à un public diversifié (adultes hommes, femmes, couples, concernés ou non par un enjeu de santé mentale). On peut y observer un état des lieux de base, maillon essentiel, comme un plan pour que la personne se repère sur les chemins de l'hébergement et/ou du logement ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Travaux réalisés au sein de MRIE Ressources :
- « Comprendre le dispositif PLACE à partir du regard des locataires », Octobre 2018,
- « Halte de nuit – L'Escalier. Point d'étape de la réflexion MRIE », Octobre 2018.

Et d'autre part dans le cadre de la réflexion croisée entre la MRIE et A. Schmid (master 2 sciences sociales) au cours de son stage à la SASSON « Points de réflexion concernant l'orientation des personnes vers le toi(T) d'abord ».

Contactez-nous pour plus d'informations.

LA SANTÉ MENTALE : UN ENJEU MAJEUR POUR LE LOGEMENT

De nombreuses personnes accompagnées ont des difficultés issues soit d'une souffrance psychologique temporaire (suite à un évènement douloureux), soit d'une pathologie psychiatrique, qui s'ajoutent toutes deux aux obstacles économiques. Dans ce contexte, naissent aussi des addictions non maîtrisées, des problèmes relationnels avec le voisinage ou les proches, etc.

C'est cet ensemble qui produit alors la « mauvaise occupation du logement » ou cet écart important entre « où en est la personne » et ce qui est attendu d'elle en prérequis pour le logement individuel. Prendre en compte la « santé mentale » pour aider les locataires à se maintenir dans le logement implique donc une attention et une actions spécifiques sur ces différents aspects, en partenariat avec des intervenants spécialisés.

L'objectif de ces dispositifs, associant logement et santé mentale, n'est pas d'imaginer résoudre complètement les troubles psychologiques et/ou psychiatriques des personnes accompagnées, mais au moins de les rendre conciliables avec une vie autonome en logement. Trois exemples nous semblent intéressants à évoquer pour apercevoir les modalités de cette double prise en compte logement / santé mentale, et identifier ce qu'elle produit et implique de façon concrète.

S'INSPIRER DU RÉTABLISSEMENT, POUR MIEUX « S'HABITER »

Le « rétablissement » est une approche contemporaine en psychiatrie. Elle vise non à guérir mais à « aller mieux », en vivant le plus possible comme un citoyen ordinaire, bien qu'une maladie (et non un handicap ou un trouble « incurable ») ait été diagnostiquée. Venant du Québec et des Etats-Unis, en écho à la notion d'*empowerment*, cette approche nouvelle marque tout autant le champ de la santé mentale que celui du travail social.

Le rétablissement a d'ores et déjà inspiré des pratiques de travail social au Toi(t) d'Abord où sont logées et accompagnées des personnes souvent sans emploi, encore prises par des addictions et des troubles psychiques. Cette approche se décline concrètement par un accueil « illimité » de la personne au sein du local de Chambéry, où se trouve le bureau des travailleurs sociaux, ainsi qu'une pièce à vivre accessible pour y passer quelques heures. Des visites à domicile sont également fréquentes, et l'ajustement de l'accompagnement se fait au fil des demandes, sans que des objectifs ne soient posés au préalable.

⁽²⁾ Lise Demailly, « L'idée de rétablissement-recovery : dimensions, ambiguïtés, enjeux », *Rhizome. Bulletin national santé mentale et précarité*, n°64-65, 2017. Voir tout le numéro double, intitulé « Apprendre le rétablissement ».

Le slogan du Toi(T) d'abord « *Habiter chez soi, pour s'habiter soi* » reflète ce projet qui repose sur des petits pas, sur la construction progressive d'une décision autonome « d'aller mieux » et sur des partenariats forts permettant une vie ordinaire, inscrite matériellement par un logement en ville.

RENFORCER LES PARTENARIATS ET AMÉNAGER LA TEMPORALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

Au sein de deux autres dispositifs, l'un d'hébergement d'urgence à la nuitée (Halte de nuit, Foyer Notre-Dame des Sans-Abri), l'autre de prévention des expulsions locatives (PLACE) nous avons pu constater que deux grandes questions se posent pour tenir ensemble la considération de la santé mentale de la personne et l'enjeu d'accéder ou de se maintenir dans un logement. D'abord la structuration de partenariats solides, indispensables, permet d'améliorer les connaissances de chaque type de professionnel (les soignants, les intervenants sociaux). Ainsi PLACE associe des professionnels de Grand Lyon Habitat et de LAHSO (côté logement / hébergement) à des infirmiers en santé mentale d'Intermed (réseau régional de médiateurs-santé). La Halte de nuit travaille quant à elle en proximité forte avec Interface (équipe de liaison psychiatrie et précarité de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu). Ensuite, la durée de l'accompagnement par chacun des partenaires, et la décision de maintien ou d'arrêt des suivis sont des éléments primordiaux à prendre en compte. Ces dimensions impliquent de définir entre les partenaires ce qui semble juste. Pour le logement d'abord, on voit que l'enjeu sera de permettre aux différents secteurs (hébergement, logement, santé mentale, santé physique, etc.) d'accroître encore leurs liens et leur analyse commune des situations.

L'approche de la santé mentale au sein du champ complexe du logement est donc large, ouverte, impliquant des connaissances plurielles et des manières d'accompagner variées. Cette pluralité est précieuse. Elle permet aussi, comme on l'entend dans nos rencontres avec les personnes en précarité, de répondre au besoin majeur de se sentir considérées avec dignité, d'être inscrites dans des relations sociales les plus « banales » possibles, et d'intégrer les troubles éventuels dans la vie ordinaire. ■